

Compte rendu de réunion
Représentant de Proximité du Pôle Services

Lundi 8 juin 2020

Personnes présentes : Claudine BERTHAULT Directrice, Florence VAUZELLE élue du CSE APSA

Point sur les mesures exceptionnelles prises en période de COVID 19

Fonctionnement des services pendant et après le confinement

Suivi des directives des gestes barrières et mesures sanitaires

Les conditions du télétravail

Mise en place dès le 17-03-20 sur tout le pôle Services des nouvelles conditions d'exercice des professionnels, le fonctionnement des services a été réfléchi par anticipation .

Mise à disposition de moyens :

Sur le SSEFIS et le CAMSP mise à disposition d'outils adaptés pour le télétravail, pour les temps en visio des difficultés d'écoute sont observées : ce qui demande une réflexion sur l'achat de matériel supplémentaire tel que l'achat de casques et micros plus adaptés que les écouteurs.

Comment évaluer auprès du public les actions de continuité d'accompagnement ?

Un questionnaire de satisfaction est réalisé par les professionnels du SSEFIS pour les professionnels en télétravail.

Une enquête sera envoyée aux familles afin d'évaluer cette période et leur ressenti.

Dans un premier temps les retours téléphoniques des familles sont positifs.

Concernant le retour des professionnels sur cette période de travail : Après une longue période d'accompagnement en télétravail, le besoin en présentiel est important et répond à la demande des familles.

On sent aujourd'hui chez certaines familles le besoin impérieux d'un retour à la « normale » pour les soins et le scolaire.

Anticipation des mesures pour le déconfinement pour favoriser la reprise l'exercice professionnel :

Une semaine auparavant les équipes ont travaillé avec leur Directrice Mme Berthault pour préparer la reprise dans les conditions demandées par l'ARS.

- 1) Les plannings ont été modifiés et adaptés pour répondre aux mesures de précaution sanitaire en lien avec le COVID 19.
- 2) Mise à disposition des EPI : un plus pour les équipes, ce qui permet un accueil dans les meilleures conditions
- 3) La signalétique dans les établissements a été mise en place la semaine précédant le retour des professionnelles et le flux des personnes a été régulé de manière très satisfaisante :

- sens unique de circulation,

- respect des gestes barrières.

- 4) Une entrée distincte pour le CAMSP APSA au niveau de l'ActiParc.
- 5) Pour les personnels du CAMSP APSA, l'accès à la cuisine est momentanément suspendu, en concertation avec l'équipe, le repas est pris soit en extérieur ou dans les bureaux
 - Prises de températures à l'arrivée
 - Désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique.
 - Pas de croisement des familles, pas de station des personnes dans les couloirs
 - Ajout de temps supplémentaire entre chaque séance pour la désinfection des salles et des outils manipulés, temps ASI
 - Lavage des mains obligatoire pour les enfants en arrivant et à chaque séance
 - Port du masque obligatoire pour les professionnels et les parents
- 6) Pour les véhicules :

Equipement spécial COVID 19

Des kits ont été remis dès le 1er jour par la Directrice Mme Berthault pour chaque salle et également pour la voiture du service mais également pour les voitures individuelles utilisées en déplacement.

- 7) une formation aux gestes barrières a été proposée aux salariés du pôle Services :
 - Pour le CAMSP APSA, elle a été dispensée par un médecin.

L'équipe a trouvé cela intéressant et utile , échanges et questions au médecin.

- Pour la SSES une formation été réalisé par une infirmière du pôle Enfants.

Du côté des familles

Les familles ont été prévenues de la réouverture des soins et de la reprise de l'enseignement par téléphone et mail avec courrier des protocoles joints, à la fin du confinement. Pour beaucoup, il y avait une attente de cette reprise, pourtant beaucoup ont fait le choix dans un premier temps de ne pas scolariser leurs enfants.

Les familles du pôle Services ont signé le protocole de retour SEES SFEFIS CAMSP

Retour des familles : une enquête de satisfaction sur la reprise des services sera proposée aux familles. Des appréciations positives sont déjà échangées dans les conversations.

Afin de rompre l'isolement social et de prévenir le décrochage scolaire pour des enfants déjà fragilisés, les familles peuvent bénéficier de séances à domicile (protocole signé par les familles).

Satisfaction des familles qui n'ont souhaité rescolariser les enfants de pouvoir bénéficier de séances à domicile.

Pour le Pôle Services

Florence Vauzelle, élue représentant de proximité.